

COMPTE-RENDU COMITE SYNDICAL TOURAINE PROPRE

MARDI 9 FEVRIER 2021, à 18H00

**A LA SALLE JEAN GERMAIN – HOTEL METROPOLITAIN
60 AVENUE MARCEL DASSAULT - TOURS**

ETAIENT PRESENTS :

M. COHEN, Président

M. TRYSTRAM, Mme AUDIN, M. VANNIER, Mme SUARD, respectivement 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e
Vice-Présidents

Mmes LEMARIE, TILLIER, VIALLES

MM. ARNOULD*, BABARY, DROUET*, EHLINGER*, GERARD, GUENAULT, LALOT,
MARAIS*, MASSARD*, SEBAOUN

** Présent en visioconférence*

ABSENTS EXCUSES :

Mme GAULTIER, pouvoir à Mme LEMARIE

Mme GINER, pouvoir à Mme TILLIER

Mme MOUSSET, pouvoir à M. DROUET

M. AUGIS

M. LOUAULT

M. MORETTE, pouvoir à M. LALOT

M. BREGEGERE (Trésor Public)

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE

Touraine Propre : Mme AROCHE et M. NAVARD

M. le Président ouvre la séance, présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et annonce que le quorum est atteint.

Le compte rendu du Comité syndical du 11 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

Mme Vialles est désignée secrétaire de séance.

INFORMATION DES ELUS

POINT 14 - PRESENTATION LOI AGECE

La présentation du point 14 est avancée.

Présentation par M. NAVARD, Responsable technique et doctorant au sein de Touraine Propre.

Cf. annexe n°1.

M. BABARY revient sur l'objectif de valorisation énergétique d'au moins 70% des déchets ne pouvant faire l'objet d'une valorisation matière d'ici 2025. Il se demande comment ce dernier pourra être atteint en Indre-et-Loire.

Il pense que l'échéance de 2025 risque d'être repoussée, en particulier du fait des coûts engendrés et de la crise sanitaire et économique.

M. Vannier demande si le diaporama de la présentation sera communiqué aux élus.

M. Navard l'informe qu'il sera joint au présent compte rendu.

STATUTS

POINT 1 – POINT SUR LES DELEGATIONS

Intervention de M. LE PRESIDENT.

Cf. annexe n°2.

Donné Acte / la décision sera transmise à la Préfecture.

M. le Président précise que dès que la situation sanitaire s'améliorera et que les Comités syndicaux reprendront avec un format pleinement en présentiel, chaque Vice-Président viendra présenter à l'assemblée un compte rendu des dernières actions menées dans le cadre de sa délégation.

POINT 2 – STATUTS : ADMINISTRATION GENERALE

M. le Président annonce que la modification statutaire du 30/09/2020 qui prévoit la possibilité d'élargir le Bureau est effective. Ce dernier est actuellement composé de 7 membres : 1 Président, 5 Vice-Présidents et 1 secrétaire.

Afin d'assurer la meilleure représentativité possible, il serait souhaitable d'avoir 3 ou 4 nouveaux membres du Bureau, si possible issus des CC Touraine Est Vallées, Touraine Vallée de l'Indre et Smictom d'Amboise. Les délégués des autres collectivités peuvent bien sûr être candidats s'ils le souhaitent. Pour mémoire, les frais de déplacement sont remboursés.

Mme MOUSSET (Smictom d'Amboise) , MM. LALOT (CC Touraine Est Vallées) et MASSARD (CC Touraine Vallée de l'Indre) sont candidats.

A l'unanimité, le Comité Syndical désigne comme nouveaux membres du Bureau les personnes suivantes.

BUDGET – ADMINISTRATION GENERALE

POINT 3 – ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Interventions de M. le Président pour les grandes lignes et de Mme Aroche qui apporte des compléments et des précisions .

Cf. annexe n°3.

M. Trystram pense qu'il est important d'inscrire des lignes budgétaires pour le financement d'éventuelles études. De plus, il s'inquiète des risques liés à une hausse trop soudaine du financement du Syndicat actuellement fixé à 0,40€ par habitant. Si elle est inévitable à moyen terme – cette somme est en dessous des dépenses réelles – il préférerait qu'une augmentation progressive soit proposée.

Mme Vialles le rejoint sur ce dernier point en affirmant que des hausses minimales, mais régulières, permettraient un ajustement moins brutal.

M. Babary rappelle que le Syndicat puise actuellement en partie sur ses réserves pour financer ses actions et celui lui paraît être cohérent.

M. le Président donne son accord pour une augmentation en 2022, mais insiste sur l'importance de prévenir en amont les collectivités.

M. Gérard insiste sur l'importance de ce dernier point et sur le travail d'information à réaliser.

M. Massard revient sur le volet dédié aux études. Il pense que le Chinonais doit y être intégré en raison de la fermeture de son incinérateur programmée pour 2025.

M. Trystram explique que lors de la dernière réunion avec les Présidents des Communautés de Communes, il a été affirmé le souhait que l'étude tripartite Etat-Région-TMVL prenne en compte le territoire de la CC Chinon – Vienne et Loire.

M. Vannier rappelle que, pour l'heure, il s'agit d'un projet qui est exclusivement métropolitain et que la situation est extrêmement urgente puisque des solutions doivent être trouvées d'ici deux ans. Il s'interroge sur la pertinence d'études supplémentaires.

M. le Président insiste sur le fait que certains délais sont incompressibles, tels que ceux liés à la construction d'une ligne de four par exemple. Il annonce que le projet métropolitain sera

présenté aux élus de Tours Métropole Val de Loire puis de Touraine Propre lorsqu'il sera finalisé.

M. Massard précise que le territoire du Chinonais représente environ 25% de la population du département et qu'il est essentiel de l'intégrer à cette étude de manière à prendre rapidement des décisions.

M. Trystram lui répond que le Plan Régional a également étudié ce territoire.

POINT 4 – INVESTISSEMENTS URGENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

M. le Président explique que la législation autorise les collectivités à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, dans la limite de 25 % des dépenses réelles d'investissement réalisées l'année précédente. Dépenses réelles 2020 en investissement : 30 895.06 €. Donc 25% représente 7 723.76 €

Cette somme permettrait de régler les premières factures pour la maîtrise d'œuvre des travaux, des frais liés au système de chauffage ou des bornes Livr'Libre (hors RAR).

A l'unanimité, le Comité syndical autorise M. le Président à engager la somme de 7 723.76€ pour régler les premières factures du maître d'œuvre pour les travaux des locaux et les premières bornes Livr'Libre (hors RAR).

POINT 5 – DONNE ACTE – LOCAUX PRET

M. le Président expose les éléments suivants :

- La signature de l'acte de vente pour le siège du syndicat est intervenue le 8 février 2021 ;
- Conformément aux décisions du Comité Syndical, un prêt d'un montant de 130 000 € a été contracté auprès du Crédit Agricole Touraine- Poitou – échéances trimestrielles – 0.47 % - frais de dossier 195 €. Montant échéance 2245.21 €. Coût de l'emprunt sur 15 ans : 4908 € soit 327 € / an ;
- Suite à la réunion de Bureau du 2 février 2021, la maîtrise d'œuvre a été confiée à Gilles Bertrand – architecte à Tours pour un montant de 6 000 € HT ;
- M. Le Président sera amené à signer un autre contrat de prêt (inscription au BP 2021 – 55 000 € environ – à revoir en fonction des devis – taux fixe – 15 ans – échéances trimestrielles).

Donné Acte/ Cette décision sera transmise à la Préfecture.

POINT 6 – RECRUTEMENT TEMPORAIRE SURCROIT ACTIVITE

M. le Président explique qu'avec la mise en place du nouveau Bureau et de nouvelles actions à mener, un recrutement dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité est nécessaire à raison d'un jour par semaine.

A noter que jusqu'à présent, un quota de l'ordre de 20 jours par an était alloué en secrétariat. Ce quota a été peu utilisé en 2020. De plus, le retard s'est accumulé car il n'y avait plus de responsable technique depuis la mi-décembre 2019 et l'ANRT a tardé à donner son accord de subventionnement de M Navard pour le poste de responsable technique – doctorant.

M. le Président propose donc de recruter une personne pour un besoin temporaire d'activité du 15 février au 31 décembre 2021. Ses missions concerneront notamment le suivi bibliographique, la gestion de certains envois postaux, l'archivage en vue des travaux et d'autres tâches administratives connexes.

Le temps de travail est fixé à 7 heures par semaine. Le poste correspond au grade d'adjoint administratif.

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut 354.

Mme Vialles s'interroge sur le caractère temporaire de ce recrutement car les besoins énoncés sont bien pérennes.

M. le Président reste ouvert à d'éventuelles adaptations et pense qu'il sera pertinent de voir cela ultérieurement avec la personne recrutée.

A l'unanimité, le Comité syndical autorise M. le Président à signer un contrat de travail selon les conditions définies ci-dessus.

REDUCTION A LA SOURCE

POINT 7 – BORNES LIVR'LIBRE

Mme Aroche informe l'assemblée qu'en 2020, malgré la pandémie, 19 bornes sur un crédit de 20 bornes ont pu être installées (ou en finition d'installation).

Elle rappelle que le marché a été reconduit pour 2021.

Renouvellement des visuels

M. Navard explique qu'afin d'améliorer la visibilité de Touraine Propre sur les bornes Livr'Libre « 2021 », le renouvellement des visuels est en cours grâce à un travail mené conjointement avec Graphival et Signal Concept.

Sur les 2 flancs, l'espace réservé aux visuels va être agrandi. Il mesurera désormais 32x32cm. Un côté sera dédié à la présentation du Syndicat, tandis que le second expliquera le fonctionnement du dispositif Livr'Libre. Les signatures visuelles des partenaires seront toujours présentes. Le logo de Touraine Propre sera ajouté en haut à gauche de la face, en écho à celui de Signal Concept déjà présent sur la droite.

Cf. annexe n°4.

Suivi autocollants

M. Navard relate que, comme cela est prévu lors du conventionnement, des autocollants doivent être apposés sur les livres présents dans les bornes. Il s'agit d'un moyen de faire connaître cette initiative tout en limitant les éventuelles reventes. Les fréquences d'envois sont particulièrement hétérogènes d'une commune à l'autre.

Une importante campagne de suivi est en cours depuis début janvier afin d'identifier les situations problématiques (bornes abandonnées...) et s'assurer du sérieux de leur gestion. Pour l'heure, 6 municipalités semblent encore présenter des difficultés.

Inspection des bornes

M. Navard informe les élus que la période de rénovation des locaux du Syndicat se prêtera particulièrement à l'organisation de missions extérieures. De ce fait, des tournées d'inspection des bornes sont prévues au printemps- début été. Elles viendront compléter celles déjà initiées à l'automne dernier. L'objectif de ces visites est de constater l'état des bornes financées par Touraine Propre, de noter d'éventuels dysfonctionnements et d'en avertir les gestionnaires.

Donné acte – conventions

Mme Aroche déclare que d'octobre à décembre 2020, M. le Président, a signé des conventions pour les bornes Livr'Libre avec les communes suivantes :

- Tours Métropole Val de Loire : Chanceaux/ Choisille – borne classique, Chanceaux/ Choisille- borne enfants, Rochecorbon – Bourg Bas
- Smictom d'Amboise : Le Boulay, Lussault/ Loire, Saunay, Céré-la-Ronde
- CC Loches Sud Touraine : Chemillé/ Indrois, Betz le Château, Loché/ Indrois
- CC Touraine Est Vallées : Montlouis – Husseaux, Chançay
- CC Touraine Vallée de l'Indre : Monts – rue du Val de l'Indre, Monts Malicorne
- CCGC- Pays de Racan : Beaumont – Louestault

Elle confirme à M. Arnould de la CC Loches Sud Touraine que la borne de Chemillé / Indrois est bien budgétairement prise sur le contingent 2020 mais comme la demande est parvenue très tardivement, la société Signal Concept n'avait plus de matière. Pour cette raison, cette commune aura la première borne « Modèle 2021 ».

POINT 8 – STANDS 2021

M. Navard explique que le Syndicat a d'ores et déjà été sollicité pour participer à des manifestations prévues en 2021, alors que la situation sanitaire aura eu raison de l'organisation de stands en 2020.

13 et 14 mars : Coupe de France de BMX

La Coupe de France de BMX devrait se tenir à Descartes à la fin de semaine du 13 et 14 mars. Les organisateurs apportent une attention particulière à l'aspect environnemental de leur événement et souhaite qu'un stand de sensibilisation soit organisé à cette occasion. Mathis Navard en assurera sa tenue, en coanimation avec une personne de la CC Loches Sud Touraine.

22 mai : journée des Lions de France

Dans le cadre de la journée des Lions de France, le Club de Tours souhaite organiser un événement sur le thème du développement durable. Il se tiendra toute la journée du 22 mai, place Anatole France à Tours.

M. Navard relate qu'une rencontre a déjà eu lieu avec l'un de ses organisateurs, M. Borrat. S'il semble peu pertinent d'assurer une présence Touraine Propre d'une seule journée en ce week-end de Pentecôte, il est cependant possible de fournir de la documentation Touraine Propre qui sera distribuée sur place. M. Borrat a également été invité à contacter d'autres organisations pleinement investies dans ce domaine.

Mme Aroche confirme à Mme Lemarié qu'un stand Touraine Propre pourra se tenir à Saint-Cyr-sur-Loire, le 1^{er} dimanche d'octobre, lors de Natur'O Cœur.

Ces dispositions sont bien sûr soumises aux règles sanitaires en vigueur et peuvent, malheureusement, être annulées au dernier moment.

POINT 9 – RECRUTEMENT STAGIAIRE POUR MISE A JOUR DU GUIDE « QUI FAIT QUOI ? »

M. le Président annonce que, comme annoncé lors du précédent Comité syndical, un audit des supports de communication du Syndicat est en cours. Il apparaît que le guide « Qui fait Quoi ? » est le document qui nécessite d'être revu en priorité. En effet, il n'a pas été mis à jour depuis 10 ans. Il n'est plus distribuable en l'état.

Sa vocation est de recenser le plus grand nombre de sociétés ou d'associations pouvant apporter une solution locale aux producteurs de déchets afin d'en améliorer leur gestion. Un important travail de veille, de collecte d'informations et de rédaction est nécessaire. Cela est particulièrement chronophage et ne peut pas être assuré par l'équipe actuelle.

Il a donc été décidé de recruter un stagiaire pour une durée de 12 à 16 semaines. Le contrat pourrait prendre effet à partir du 1^{er} mars prochain. L'offre de stage a été transmise aux étudiants de la Licence Professionnelle Déchets et Economie Circulaire de l'IUT de Tours.

Pour l'heure, aucune candidature n'a apporté pleinement satisfaction. Il a donc été décidé d'étendre les recherches à des étudiants en information-communication, du DUT Communication des Organisations et de la Licence Professionnelle Communication Institutionnelle, toujours à l'IUT de Tours.

Le coût estimé est de l'ordre de 500€ par mois.

A l'unanimité, le Comité syndical autorise M. le Président à recruter un stagiaire dans les conditions énoncées ci-dessus.

POINT 10 – DOSSIER SEPANT – REEMPLOI

M. Navard explique au Comité syndical que des relances répétées ont permis d'obtenir de la part de la SEPANT, un budget mis à jour et équilibré quant au projet de sensibilisation au réemploi qu'elle souhaite mener. Si la mise à jour de l'Ecocarte 37 ne semble pas présenter de difficultés particulières, nous nous devons d'être plus prudents au sujet des tables rondes.

Le contexte sanitaire actuel étant particulièrement incertain, il est crucial d'en tenir compte et de faire preuve d'adaptation. En l'état des choses, il est hautement improbable que des tables rondes puissent être organisées en présentiel avant la période estivale. Pour rappel, les membres du Bureau ont rejeté à l'unanimité leur organisation en visioconférence. Cela a également été confirmé par les techniciens des différentes collectivités concernées. De ce fait, nous invitons la SEPANT à réaliser un phasage en 2 temps :

- **Printemps 2021** : mise à jour et lancement de l'Ecocarte 37. Cette partie du projet a l'avantage de pouvoir être réalisée entièrement à distance et d'avoir déjà été financée par Touraine Propre à travers la subvention 2020 de 3600€ et la mise à disposition de Mathis Navard pour une valeur de 9600€ ;
- **Automne 2021** : en partant du postulat que cette période permettra l'organisation d'animations territoriales physiques, les premières tables rondes pourraient être réalisées dès le mois de septembre pour se poursuivre jusqu'en 2022 comme cela est d'ores et déjà prévu.

Il est cependant primordial de réfléchir à des solutions alternatives qui devront être en mesure de s'adapter à la situation du moment. De ce fait, il serait souhaitable d'élaborer des scénarii qui permettraient de sensibiliser la population au réemploi en l'absence de ces tables rondes (grande campagne de communication...).

La proposition a été soumise à la SEPANT le 26 janvier dernier. Cette dernière n'a pas proposé de scénarii alternatifs aux tables rondes, mais envisage différentes possibilités quant à l'organisation des tables rondes : en présentiel, en visioconférence ou sur un mode hybride.

M. Trystram pense qu'il faut « arrêter les frais » alors que le refus de financer des tables rondes en visioconférence a déjà été acté par les élus et les techniciens au cours de ces 2 derniers mois. Il est rejoint sur ce point par plusieurs élus.

Le Comité syndical, à l'unanimité, s'accorde sur le fait que le format en visioconférence ou hybride n'est pas satisfaisant et que le présentiel est indispensable afin de préserver la qualité des échanges.

POINT 11 – APPEL A PROJETS 2021-1 & TROPHEES TOURAINE PROPRE 2020

Appel à projets 2021-1

M. le Président informe le Comité que le premier Appel à projets de l'année 2021 a été lancé début janvier. Il s'adresse aux associations, aux entreprises d'insertion, aux collectivités et aux établissements publics. Son objectif est d'apporter un soutien financier aux initiatives locales et éco-responsables, plus particulièrement dans le domaine de la réduction des déchets et de l'économie circulaire.

M. Navard rappelle qu'une enveloppe annuelle d'environ 10 000€ est prévue. Elle est légèrement modulable en fonction du nombre et de la qualité des dossiers reçus. Les candidats ont jusqu'au 1^{er} mars 2021 à 16h pour envoyer leur dossier. Toutes les informations nécessaires à sa constitution sont disponibles sur le site internet du Syndicat.

Cette initiative suscite déjà un intérêt certain. Des porteurs de projets ont contacté le Syndicat afin d'obtenir davantage d'informations. De plus, une campagne de relation presse a été organisée. L'envoi d'un communiqué de presse à la fin du mois de janvier a permis à M. LE PRESIDENT d'intervenir sur les ondes de RTL2, Alouette et France Bleu Touraine. De plus, un article dans La Nouvelle République devrait bientôt paraître.

Trophées Touraine Propre 2020

Mme Aroche revient sur le fait que, depuis près de 15 ans, le Syndicat organise annuellement la remise des Trophées Touraine Propre en association les 3 chambres consulaires. Ce concours permet de distinguer des entreprises, des associations, des établissements scolaires, des collectivités publiques en matière d'environnement, et plus particulièrement dans la gestion de leurs déchets.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, nous sommes dans l'impossibilité d'organiser cet événement en présentiel. De ce fait, il est décidé de le reporter. Les chambres consulaires ont été informées de ce report. Nous espérons qu'une nouvelle date puisse être communiquée prochainement.

POINT 12 – DONNE ACTE – ANIMATIONS SCOLAIRES

Mme Aroche fait le point sur les animations scolaires. Le bilan est globalement positif malgré la situation sanitaire. Environ 50 % des animations budgétées ont été assurées.

Bilan 2020

Animations D3E : 7 animations D3E (15 animations budgétées).

CCTEV (6 classes – collège Montlouis/ Loire), CCLST (1 classe)

Animations compostage et gaspillage alimentaire (½ journée par thématique) : 53 animations (100 budgétées)

TMVL (32), Smictom d'Amboise (20), CGC-PR (1)

Année 2021

D3E : un bon de commande auprès de l'association Couleurs Sauvages a été signé par le Président. Tarif par animation : 157.50 € - déplacement inclus

Animations compostage et gaspillage alimentaire (hors TMVL) : 40 animations sont prévues (165 € / animation- déplacement inclus). Un bon de commande a été signé auprès de la SEPANT.

Donné Acte/ la décision sera transmise à la Préfecture.

POINT 13 – RECYCLAGE DES MASQUES

Intervention de M. le Président.

L'explosion de l'utilisation des masques depuis le début de la crise sanitaire a soulevé de nouvelles problématiques auxquelles nous sommes tous confrontés. Soucieux de proposer au plus vite une solution viable pour l'ensemble de son territoire, le Syndicat a rencontré le 27 janvier dernier les associés de l'entreprise tourangelle Neutraliz, MM. Labarrière et Somméria.

Ce temps d'échange a permis de revenir sur les enseignements à retenir de l'expérimentation menée en partenariat avec Tours Métropole Val de Loire. Ce fut également l'occasion de détailler les différentes solutions de collecte envisagées, la création d'une chaîne de valorisation qui reste encore à bâtir et le potentiel du polypropylène recyclé.

Une offre à destination des collectivités est en train de voir le jour. Les adhérents du Syndicat sont actuellement en train d'être consultés afin de connaître leurs attentes précises et les modalités d'une éventuelle mutualisation des ressources.

M. le Président précise que les 200 000/300 000 masques déjà collectés sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire sont seulement entreposés. Ils ne peuvent pas encore être valorisés du fait de l'absence d'une chaîne de production. Neutraliz prévoit d'en ouvrir une au cours de l'année 2021, mais elle devra être alimentée par 250 000 masques à l'heure.

Un nombre important qui nécessite un stock considérable qui n'existe pas actuellement. Quant à Plaxtil, compagnie située à Châtellerault, elle n'a pas d'ambition industrielle en la matière et ne prend plus de nouveau client.

Le Comité Syndical note qu'il serait intéressant de faire partie des territoires pionniers dans le recyclage des masques chirurgicaux.

M. le Président affirme que Neutraliz est en cours de prospection pour récupérer des charlottes et des sur-chaussures, autres objets fabriqués à base de polypropylène.

M. Vannier s'interroge sur le cadre légal de leur initiative et cherche à savoir s'ils disposent des autorisations nécessaires pour traiter ces déchets potentiellement souillés.

M. le Président lui répond positivement et pense que leur procédé est viable.

Mme Vialles se demande si les communes doivent déjà proposer des collectes de masques à leurs habitants.

M. le Président ne sait pas si Neutraliz accepte des sacs poubelles contenant des masques, comme cela est déjà le cas dans certaines communes du territoire du Syndicat. Il annonce que la question sera prochainement posée aux cofondateurs de l'entreprise.

INFORMATION DES ELUS

POINT 15 – VISITES DE SITES

M. le Président annonce que de nouvelles visites de sites sont prévues au cours des prochaines semaines :

- **Vendredi 12 février à 10h sur site** : La Charpentière (La Riche)
- **Vendredi 12 février à 11h sur site** : Active (La Riche)
- **Vendredi 12 février à 14h sur site** : Signal Concept (Notre-Dame-d'Oé)
- **Vendredi 26 mars à 14h30 sur site** : centre d'enfouissement de Sonzay

D'autres seront programmées en avril – mai (Tri Tout et Ressourcerie à St Antoine du Rocher...).

QUESTIONS DIVERSES

Le prochain Comité syndical aura lieu le mardi 30 mars 2021 à 18h, à l'Hôtel métropolitain (salle Jean Germain) - 60 avenue Marcel Dassault à Tours.

Le Président

La Secrétaire de séance

Martin COHEN

Elisabeth VIALLES